

Éducation

Division du Bureau de l'éducation française
Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3

Division des programmes scolaires
Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage, salle 307
Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3

Juin 2012

Destinataires : Directeurs généraux des divisions scolaires
Directeurs d'école (12^e année)

Objet : Tests provinciaux de mathématiques de 12^e année pour l'année scolaire 2012/2013

Mesdames,
Messieurs,

Comme indiqué dans la lettre de mars 2012 ayant pour objet *Calendrier des évaluations provinciales et des tests basés sur les normes (2012/2013)*, les tests pilotes en mathématiques de 12^e année seront administrés au cours de l'année scolaire 2012/2013. L'administration des tests provinciaux de réalisation en mathématiques de 12^e année officiels commencera au cours de l'année scolaire 2013/2014.

Tests pilotes à l'échelle de la province

Selon la décision adoptée, tous les élèves qui doivent normalement participer aux tests provinciaux en mathématiques de 12^e année participeront au projet pilote en 2012/2013. Les politiques et modalités¹ habituelles des tests provinciaux seront suivies à une exception : comme pour tous les tests pilotes, à la discrétion de l'enseignant, ces tests peuvent compter jusqu'à 5 % de la note finale de l'élève pour ce cours.

Ce projet pilote à l'échelle de la province vise à fournir une exposition aux nouveaux tests de réalisation et au processus de correction connexe dans un contexte qui correspond, autant que possible, à un véritable environnement de test. On reconnaît que les enseignants auront eu de rares occasions de se familiariser avec l'enseignement du nouveau programme et avec le contenu des ressources pédagogiques avant l'administration du test et qu'aucune copie type des versions du test ne sera disponible à l'avance. Par conséquent, on tiendra compte de ces facteurs au moment de l'interprétation et de l'utilisation des données sur les résultats.

¹ Voir *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes* à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/pol_mod/index.html.

Les activités suivantes auront lieu en 2012/2013 pour les tests pilotes à l'échelle de la province :

- Distribution des bulletins d'information sur les tests (modalités, durées et dates), à l'automne 2012
- Inscription des élèves aux tests en utilisant le système d'inscription en ligne (PTSR)
- Séances de formation pour la correction à l'échelle locale (durée d'un jour, le lendemain de l'administration du test)
- Correction des tests à l'échelle locale avec une aide financière du Ministère
- Échantillon de cahiers de test et correction à l'échelle centrale d'un échantillon de cahiers de test par le Ministère pour fournir une rétroaction au niveau de la division scolaire sur l'exactitude et la cohérence de la correction
- Préparation et distribution des résultats aux tests aux niveaux de l'école, de la division scolaire et de la province et publication des résultats au niveau provincial.

À savoir si les examens finaux en mathématiques à l'échelle de l'école sont aussi administrés est une décision locale.

Les tests administrés en janvier et en juin entreront dans le domaine public immédiatement après leur administration; ils serviront d'exemples à la présentation des tests. Les commentaires recueillis serviront à orienter l'élaboration des tests et des guides de correction futurs.

Vous trouverez ci-dessous les dates d'administration pour les tests pilotes qui se dérouleront à l'échelle de la province.

Dates d'administration—Tests pilotes en mathématiques à l'échelle de la province		
	Semestre 1	Semestre 2
Test de réalisation Mathématiques appliquées, 12^e année	Le mardi 22 janvier 2013	Le jeudi 13 juin 2013
Test de réalisation Mathématiques au quotidien, 12^e année	Le mercredi 23 janvier 2013	Le mercredi 12 juin 2013
Test de réalisation Mathématiques pré-calcul, 12^e année	Le jeudi 24 janvier 2013	Le mardi 11 juin 2013

Tests pilotes confidentiels

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, le Ministère sélectionnera un petit nombre d'écoles pour participer à des tests pilotes **confidentiels**. En général, une ou deux classes dans chaque école sélectionnée y participeront. Ces tests pilotes confidentiels servent à l'élaboration de tests qui seront utilisés au cours des prochaines années. Ils seront administrés avec l'aide des surveillants de test ministériel et seront corrigés au Ministère. Les notes des élèves au test seront ensuite envoyées aux enseignants; ces notes pourront compter jusqu'à 5 % de la note finale de l'élève pour ce cours à la discrétion de l'enseignant. Les classes des écoles sélectionnées pour des tests pilotes confidentiels ne participeront pas au test pilote à l'échelle de la province mentionné précédemment. La sélection des écoles se déroulera plus tard au cours de l'année scolaire 2012/2013, de plus amples renseignements vous seront alors communiqués.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Jean-Vianney Auclair
Sous-ministre adjoint
Division du Bureau de l'éducation française

Original signé par

Aileen Najduch
Sous-ministre adjointe
Division des programmes scolaires

c. c. Manitoba School Boards Association
Manitoba Teachers' Society
Manitoba Association of School Superintendents
Manitoba Association of School Business Officials
Manitoba Association of Parent Councils
Manitoba Federation of Independent Schools
Manitoba First Nations Education Resource Centre